

AUDIT TICE ET LANGUES IUFM LYON

**Peter MORTIMER
Lecteur d'anglais
UCD Langues, IUFM, Lyon
Juin 2000**

© If you are reproducing any of the work below, please quote the following reference:

Mortimer, P (2000): *Audit TICE et Langues – IUFM Lyon*
http://peter.mortimer.free.fr/etudes_de_cas/etudes_de_cas_index.htm

INDEX	PAGES
OBJECTIFS DE L'AUDIT	3 - 4
- DISPOSITIFS DE FORMATION EN LANGUES	
- TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DANS L'ENSEIGNEMENT (TICE)	
- INTEGRATION DES TICE	
ANALYSE	5 - 7
PUBLICS	
CARACTERISTIQUES	
OBJECTIFS	
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	
COMPETENCES GENERALES	
COMPETENCES LINGUISTIQUES	
COMPETENCES EN INFORMATIQUE	
MOTIVATION	
EMPLOI DU TEMPS	
PROGRAMME	8 - 15
L'APPRENTISSAGE EN AUTONOMIE GUIDEE	
MEDIATEUR PEDAGOGIQUE	
Le médiateur spécialiste	
Le médiateur non spécialiste	
CONTENU DU PROGRAMME	
DIALOGUE	
CALENDRIER	
Calendrier PE1	
PE1 - Répartition horaire	
PE1 - Charge horaire pour le médiateur	
Calendrier PE2	
PE2 - Répartition horaire	
PE2 - Charge horaire pour le médiateur	
EVALUATION	
MEDIAS	16 - 17
CHOIX DES MEDIAS	
JUSTIFICATION DU CHOIX DES MEDIAS	
Divers niveaux de difficulté	
Multiplicité des médias	
Un dialogue étroit entre l'apprenant et le médiateur	
Un dialogue étroit entre apprenants	
"Plus qu'un doigt qui appuie sur un bouton"	
Un programme sur mesure	
EQUIPEMENT	18
SALLES	
Salle libre accès	
Salle de tutorat	
Salle de formation informatique	
MATERIEL	
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	19 - 20
LE PROGRAMME D'ETUDES ET SA MISE EN PLACE	
FORMATION DES MEMBRES DE L'EQUIPE DE CONCEPTION	
FORMATION DES MEDIATEURS PEDAGOGIQUES	
CALENDRIER	
REFERENCES	20

OBJECTIFS DE L'AUDIT

Une partie de mon service en tant que lecteur d'anglais cette année a été consacrée à un audit dont les objectifs, tels qu'ils ont été définis au début de l'année, comportaient trois points.

1. DISPOSITIFS DE FORMATION EN LANGUES

Etudier et expérimenter les différents dispositifs de formation en langues chez les PE dans les centres de langues de Lyon, Bourg-en-Bresse et Saint-Etienne.

2. TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DANS L'ENSEIGNEMENT (TICE)

Faire l'inventaire de l'état actuel des TICE à l'IUFM.

3. INTEGRATION DES TICE

Faire des propositions concernant l'intégration des TICE dans un dispositif d'autoformation en langues pour les PE.

Les réflexions et les conclusions de cet audit se basent sur ce qui est apparent, tangible dans le contexte de l'IUFM :

- les étudiants : leurs objectifs, leur motivation, leur compétences, leur emploi du temps ;
- les équipements : salles informatiques, médiathèques, etc. ;
- la gestion de ces mêmes équipements : leur administration, l'acquisition ou le renouvellement de divers matériels, l'accès des étudiants aux salles informatiques, etc.

Il s'avère cependant moins facile de cerner la "**culture**" de l'institution que représente l'IUFM car il m'a fallu quasiment une année académique entière auprès des étudiants, aussi bien à Lyon qu'à Saint-Etienne et à Bourg-en-Bresse, pour connaître la complexité des emplois du temps à l'IUFM, avec notamment les contraintes qu'imposent les départs en stage.

1. DISPOSITIFS DE FORMATION EN LANGUES

Depuis octobre 1999, je fais le point, dans la mesure de mes compétences et dans les limites du temps qui m'a été imparti, sur les moyens humains et techniques qui existent dans les trois centres locaux de Lyon, Bourg-en-Bresse et Saint-Etienne. Au cours de l'année, je me suis donc servi de tous les dispositifs de formation en langues dont disposent les formateurs pour les PE dans les trois centres locaux.

Lyon

- Salle 011, au Clos : 10 PC avec connexion Internet
- Moyens vidéo dans les salles de classe : magnétoscope/moniteur
- Moyens audio dans les salles de classe : magnétophone
- Possibilité de visionner des programmes de TV étrangère par satellite en temps réel ?

Bourg-en-Bresse

- Salle 015 : 10 PC avec connexion Internet
- Moyens vidéo dans les salles de classe : magnétoscope/moniteur
- Moyens audio dans les salles de classe : magnétophone
- Salle 208 : possibilité de visionner des programmes de TV étrangère par satellite en temps réel.

Saint-Etienne

- SMM : salle de formation dotée de 10 PC avec connexion Internet. Sur demande de la part de l'enseignant, un moniteur peut être installé dans la salle pour visionner des programmes de TV étrangère par satellite en temps réel.
- Moyens vidéo dans les salles de classe : magnétoscope/moniteur
- Moyens audio dans les salles de classe : magnétophone
- Sur demande de la part de l'enseignant, un moniteur peut être connecté dans plusieurs salles de classe pour visionner des programmes de TV étrangère par satellite en temps réel (salles A23, A25, A26, A27, A28)
- Salle libre accès : les étudiants peuvent demander l'installation ponctuelle d'un moniteur dans la salle, qui permet de visionner des programmes de TV étrangère par satellite en temps réel.

2. TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DANS L'ENSEIGNEMENT

On constate, pour la plupart, un niveau de compétences générales très bas aussi bien chez les enseignants que chez les étudiants, doublé d'un intérêt plutôt mitigé pour les TICE en général.

3. INTEGRATION DES TICE

Cet aspect de l'audit est très vite devenu prépondérant au cours de l'année car la phrase "intégration des TICE dans un dispositif d'autoformation en langues pour les PE" n'a pas de sens si l'on n'a pas défini au préalable ce que l'on entend par "un dispositif d'autoformation en langues pour les PE".

Le travail qui suit a donc pour objectif d'identifier le public et d'analyser ses besoins. Ceci débouche sur la proposition d'un programme d'autoformation. Il convient ensuite d'examiner l'institution - ses ressources humaines, ses structures, ses équipements - afin de voir de quelle manière le programme peut être institué.

ANALYSE

PUBLICS

Deux publics sont à distinguer :

PE1 - appelés à passer le concours de Professeur des Ecoles en fin d'année.

PE2 - qui ont réussi le concours de Professeur des Ecoles et qui préparent leur entrée dans la vie professionnelle.

CARACTERISTIQUES

Age : 22-25 ans en général, et quelques étudiants plus âgés.

OBJECTIFS

PE1

- Réussir le concours.
- Entretenir/améliorer leurs compétences dans la langue étrangère choisie.
- Se familiariser avec la culture et les traditions du pays ou des pays où la langue choisie est utilisée.

PE2

- Acquérir des compétences linguistiques et didactiques propres à l'enseignement d'une langue étrangère en milieu scolaire : prononciation, etc.
- Se familiariser avec la culture et les traditions du pays ou des pays où la langue choisie est utilisée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Sur le plan linguistique, les objectifs ci-dessus peuvent être déclinés en plusieurs objectifs pédagogiques précis :

PE1

Pour les PE1, les compétences **passives** s'avèrent prioritaires. On peut hiérarchiser ainsi les compétences :

Compétences passives

- entraînement à l'écoute de la langue étrangère : contexte, registre, musicalité, intonation, etc.
- entraînement à la lecture de la langue étrangère : compréhension globale, "écrémage", lecture en diagonale, déchiffrement du registre, etc.
- acquisition de vocabulaire, sensibilisation à la grammaire.

Compétences actives

- expression orale : aisance, "débrouille", gestion du débit, communication non-verbale, etc.
- expression écrite : maîtrise du registre de langage à employer dans un contexte donné.

PE2

Pour les PE2, les compétences **actives** s'avèrent prioritaires. On peut hiérarchiser ainsi les compétences :

Compétences actives

- expression orale : aisance, communication verbale et non-verbale, etc.
- acquisition de vocabulaire, sensibilisation à la grammaire.
- expression écrite : diversité des registres, créativité, "cultiver son style".

Compétences passives

- entraînement à l'écoute de la langue étrangère : contexte, registre, musicalité, intonation, etc.
- entraînement à la lecture de la langue étrangère : compréhension globale, "écrémage", lecture en diagonale, déchiffrement du registre, etc.

COMPETENCES GENERALES

Niveau universitaire.

COMPETENCES LINGUISTIQUES

En général, deux cas de figure se présentent :

1. Etudiant linguiste, ou étudiant de bon niveau
2. Etudiant de niveau moyen ou faible

Actuellement les cours de langue en présentiel obligent le formateur à "jongler" avec ces deux niveaux, en faisant ni trop simple afin de satisfaire la première catégorie d'étudiants, ni trop complexe pour éviter de décourager les étudiants moins doués. Un programme d'apprentissage linguistique en autonomie guidée permettrait la formation de mini-groupes de 3 ou 4 personnes **d'un niveau homogène**.

COMPETENCES EN INFORMATIQUE

Traitement de texte

Au contact des PE1 depuis octobre 99, je constate, mais sans avoir pu le chiffrer précisément, qu'une petite majorité seulement des étudiants maîtrisent pleinement l'outil informatique. Les PE2 sont plus à l'aise que les PE1.

Internet

En moyenne, deux étudiants sur trois déclarent ne pas savoir se servir d'Internet.

Email

En moyenne, moins d'un étudiant sur trois dispose d'une adresse Email.

MOTIVATION

PE1

La motivation de l'étudiant PE1 vis-à-vis de la langue étrangère est forte **en début d'année**. Arrivant dans un nouveau cadre académique, on constate un désir de "vouloir bien faire". Il est important que l'institution satisfasse immédiatement cette envie, **dès la première semaine du mois de septembre**, afin d'aider l'étudiant à construire la meilleure régularité possible dans son apprentissage linguistique.

Il est important également de noter que **la motivation diminue au fur et à mesure de l'approche du concours maths-français**. Raison de plus donc pour que l'apprentissage de la langue étrangère débute le plus tôt possible dans l'année académique.

PE2

La motivation de l'étudiant PE2 est fortement basée sur **la perspective de sa situation professionnelle imminente**. Cette motivation est ranimée au cours de l'année au retour des stages dans les établissements scolaires qui offrent à l'étudiant une vision concrète de ses besoins linguistiques. Après une première année fortement influencée par le concours et une attitude extrêmement conditionnée de l'étudiant envers la langue étrangère, il convient donc en deuxième année d'aider l'apprenant :

- à évaluer ses compétences, et ce, tout au long de l'année ;
- à savoir gérer l'acquisition de nouvelles compétences dont il ressent le besoin.

EMPLOI DU TEMPS

- Un emploi du temps chaotique, disparate – d'où l'urgence de pouvoir offrir à l'étudiant un moyen **plus flexible** d'apprendre.
- Certains étudiants, plus âgés, qui se voient obligés de travailler pendant l'année PE1, bénéficieraient, il faut bien le dire, d'un programme d'apprentissage linguistique **en dehors d'un emploi du temps académique**.

PROGRAMME

Ce projet préconise la transformation des cours de langues étrangères existants en **un programme d'apprentissage en autonomie guidée**.

L'APPRENTISSAGE EN AUTONOMIE GUIDÉE

L'apprentissage en autonomie guidée peut être défini comme une méthode où l'apprenant **gère lui-même ses progrès** dans la matière qu'il étudie. L'apprenant travaille dans le cadre d'un **programme d'études pré-établi**. Pour l'aider à interpréter le programme, il est guidé par un **médiateur pédagogique**.

MEDIATEUR PEDAGOGIQUE

Le rôle du médiateur n'est pas celui d'un enseignant. Le médiateur ne fait qu'épauler l'apprenant. Sa tâche principale est d'amener l'apprenant à **évaluer les éléments du processus de son apprentissage en autonomie**, c'est-à-dire :

- **ses capacités**
- **sa motivation**
- **ses progrès**
- **sa gestion du temps** (les échéances, les moments les plus propices pour étudier, etc.)
- **la gestion physico-spatiale de ses études** (son bureau, son espace de travail, le rangement, etc.)

Le médiateur spécialiste

Dans cette configuration, le médiateur maîtrise la langue étrangère dans laquelle travaillent les apprenants. Toute communication, en classe comme ailleurs, se fait dans la langue étrangère en question.

Le médiateur non spécialiste

Une autre configuration est possible où les échanges (en classe, et par Email) ont lieu en français. Le médiateur accompagne le travail tout au long de l'année, et fait appel par intermittence à un spécialiste de la langue étrangère, notamment pour la présentation du projet en fin d'année.

CONTENU DU PROGRAMME

Le programme comporte trois éléments :

- des plages d'apprentissage autonome ;
- des cours en présentiel avec le médiateur (la classe entière) ;
- des séances de tutorat avec le médiateur (en mini-groupes de 3 ou 4 personnes).

Projet

Le programme se construit autour d'un **projet** que mène chaque mini-groupe en commun tout au long de l'année. Le médiateur "accompagne" le projet à distance par échange de Emails avec le groupe. Le projet sert aussi de base aux séances

de tutorat pendant l'année. Les apprenants seront invités à **se servir pleinement d'Internet** pour la préparation de ce projet.

PE1

Les PE1 choisissent librement le thème de leur projet, mais il est souhaitable que le médiateur encourage chaque groupe à adopter **un sujet de civilisation ou de société**. Le projet donne lieu à la remise d'un **dossier** conçu dans la langue étrangère et, lors de l'ultime séance de tutorat au mois de mai/juin, chaque groupe donne une **présentation orale du projet**.

PE2

Pour les PE2, il s'agit d'un dossier constitué de **fiches pédagogiques**, en vue d'une **leçon pour une classe primaire** à donner dans la langue étrangère choisie. La leçon sera conçue comme une **"animation" d'une durée de 30 minutes**, documents divers à l'appui.

N.B. Le programme d'apprentissage autonome en PE2 comporte aussi la didactique, notamment par la consultation de sites Internet, en anglais et en français, mais aussi dans les échanges avec le médiateur en vue de la préparation de la leçon de fin d'année.

DIALOGUE

Présentiel

Le médiateur est disponible un soir par semaine pendant 1h, de 17h à 18h, sur 30 semaines. Chaque groupe peut convenir par Email avec le médiateur d'une tranche d'une vingtaine de minutes pour débattre de tout problème qui se présente. La séance a lieu dans une salle de tutorat permettant au groupe et au médiateur de se servir d'Internet et de consulter les programmes sur CD-ROM.

Le médiateur peut éventuellement, au vu d'un groupe qui ne semble pas fournir le travail requis, convoquer les apprenants concernés pour les aider à se remotiver.

Email

Les groupes, ou même les apprenants individuels, restent en contact avec le médiateur pour trois raisons :

1. conseils pour l'apprentissage linguistique autonome ;
2. échange d'informations sur l'avancement du projet ;
3. aide à la motivation.

CALENDRIER

Le programme se déroule de septembre jusqu'à la fin du mois d'avril, suivi d'une session de clôture fin mai/début juin.

Un cour en autonomie guidée

Il est à noter aussi qu'une **moitié des heures** environ se déroule **en présentiel**, l'autre moitié étant en apprentissage autonome. Il s'agit bel et bien donc d'un programme en autonomie GUIDÉE. L'apprenant n'est pas livré à lui-même ; il est encadré par un **programme pré-établi**, rythmé par des **échéances régulières** avec le médiateur et avec les autres membres de son mini-groupe. C'est justement ces échéances qui aident l'apprenant à **structurer son apprentissage et à évaluer régulièrement ses progrès** pendant l'année.

Calendrier PE1

Il est à noter que les cours avec la classe entière se terminent très tôt dans l'année afin de laisser à l'apprenant le temps de préparer le concours maths-français. Par contre, l'ultime séance de tutorat amène les apprenants au seuil de l'examen de la langue étrangère du concours, ce qui leur permet de pratiquer l'expression orale peu de temps avant l'examen.

DATE	COURS/TUTORATS	DUREE	CONTENU
mi-septembre	1 ^{er} cours de démarrage	3H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ objectifs pédagogiques ▪ présentation du calendrier pour l'année ▪ modalités ▪ formation des mini-groupes ▪ choix d'un thème à traiter pour le projet par chaque mini-groupe, etc.
fin septembre	2 ^e cours de démarrage	3H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ initiation à la recherche sur Internet ▪ création d'un compte Email ▪ présentation du principe d'un forum, etc.
fin octobre	cours de mise au point	3H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre la "température" des groupes ▪ motivation ▪ comparaison de l'avancement des projets des uns et des autres ▪ émulation, etc.
fin janvier/ début février	tutorat par groupes	0,5H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ discussion sur l'avancement du projet
fin avril/ début mai	cours final	3H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ remise des projets écrits ▪ comparaison des diverses méthodologies adoptées ▪ bilan par groupes ▪ simulation du concours de langue étrangère ▪ bilan de la formation
fin mai/ début juin	tutorat final par groupes	0,5H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ présentation orale du projet ▪ bilans individuels

PE1 - Répartition horaire

Avec un effectif de 21 à 28 apprenants, on divise la classe en 7 groupes de 3 ou 4 personnes. Ceci permet la création de groupes **de niveau homogène**. Chaque apprenant verra donc son année se structurer de la façon suivante :

NOMBRE D'HEURES EN PRESENCIEL	
4 COURS DE 3 HEURES EN SALLE DE CLASSE	12H
2 SEANCES DE TUTORAT PROGRAMMEES	1H
3 SEANCES DE TUTORAT DEMANDEES PAR LE GROUPE OU CONVOQUEES PAR LE MEDIATEUR 3 X 20 MINUTES ENVIRON	1H
SOUS-TOTAL	14H
NOMBRE D'HEURES EN APPRENTISSAGE AUTONOME	
CD-ROM ET INTERNET, EN INDIVIDUEL, A RAISON DE 1H TOUTES LES 2 OU 3 SEMAINES, REPARTIES SUR 30 SEMAINES	12H
TRAVAIL EN GROUPES SUR LE PROJET ET CORRESPONDANCE AVEC LE MEDIATEUR PAR EMAIL	4H
SOUS-TOTAL	16H
TOTAL	30H

N.B. On retrouve les 30 heures actuelles en PE1.

PE1 - Charge horaire pour le médiateur

NOMBRE D'HEURES EN PRESENCIEL	
4 COURS DE 3 HEURES EN SALLE DE CLASSE	12H TD
2 SEANCES DE TUTORAT PROGRAMMEES DE 30 MINUTES X 7 GROUPE	7H TD
3 SEANCES DE TUTORAT DEMANDEES PAR LE GROUPE OU CONVOQUEES PAR LE MEDIEUR 3 X 20 MINUTES ENVIRON, SOIT 1 H X 7 GROUPE	7H TD
SOUS-TOTAL	26H TD
NOMBRE D'HEURES EN DIALOGUE	
CORRESPONDANCE PAR EMAIL AVEC LES GROUPE, ENVIRON 1 HEURE PAR GROUPE SUR L'ANNEE X 7 GROUPE	EQUIV 4H TD
SOUS-TOTAL	4H TD
TOTAL	30H TD

N.B. Cette charge horaire correspond aux 30H TD actuelles en présentiel en PE1.

- Tout groupe nécessite donc 12H TD en présentiel en classe + 2H TD de tutorat + 0,5H TD de dialogue.
- Une classe qui ne comporte que 4 groupes, par exemple, nécessiterait donc 12H TD en présentiel + 4 X 2,5H TD, soit 22H TD au total.

Calendrier PE2

L'agencement du calendrier PE2 ressemble en grande partie à celui des PE1.

DATE	COURS/TUTORATS	DUREE	CONTENU
mi-septembre	1 ^{er} cours de démarrage	3H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ objectifs pédagogiques ▪ présentation du calendrier pour l'année ▪ modalités ▪ formation des mini-groupes ▪ choix du thème de la leçon à traiter par chaque mini-groupe, etc.
fin septembre	2 ^e cours de démarrage	3H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ initiation à la recherche sur Internet ▪ création d'un compte e-mail ▪ présentation du principe d'un forum, etc.
fin octobre	cours de mise au point	3H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre la "température" des groupes ▪ motivation ▪ comparaison de l'avancement des projets des uns et des autres ▪ émulation, etc.
fin janvier/ début février	tutorat par groupes	0,5H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ discussion sur l'avancement du projet
fin avril/ début mai	cours	3H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ remise des projets ▪ chaque groupe présente à l'ensemble de la classe son projet de leçon ▪ comparaison des diverses méthodologies adoptées
courant mai	tutorat final par groupes	1H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ leçon donnée pendant le stage en responsabilité (le médiateur assiste à la leçon, accompagné, si besoin est, d'un spécialiste de la langue) ▪ bilans individuels avec le médiateur à l'issue de la leçon
mi-juin	cours final	3H	<ul style="list-style-type: none"> ▪ bilan des projets, par groupes ▪ bilan de la formation

PE2 - Répartition horaire

Comme pour les PE1, on divise la classe en 7 groupes de 3 ou 4 personnes. Ceci permet la création de groupes **de niveau homogène**. Chaque apprenant verra donc son année se structurer de la façon suivante :

NOMBRE D'HEURES EN PRESENCIEL	
5 COURS DE 3 HEURES EN SALLE DE CLASSE	15H
2 SEANCES DE TUTORAT PROGRAMMEES	1,5H
3 SEANCES DE TUTORAT DEMANDEES PAR LE GROUPE OU CONVOQUEES PAR LE MEDIATEUR 3 X 20 MINUTES ENVIRON	1H
SOUS-TOTAL	17,5H
NOMBRE D'HEURES EN APPRENTISSAGE AUTONOME	
CD-ROM ET INTERNET, EN INDIVIDUEL, A RAISON DE 1H TOUS LES 15 JOURS, REPARTIES SUR 30 SEMAINES	15H
TRAVAIL EN GROUPES SUR LE PROJET ET CORRESPONDANCE AVEC LE MEDIATEUR PAR EMAIL	4H
SOUS-TOTAL	19H
TOTAL	36,5H

N.B. On retrouve à peu près les 36 heures actuelles en PE2.

PE2 - Charge horaire pour le médiateur

NOMBRE D'HEURES EN PRESENCIEL	
5 COURS DE 3 HEURES EN SALLE DE CLASSE	15H TD
2 SEANCES DE TUTORAT PROGRAMMEES DE 1,5H X 7 GROUPES	10,5H TD
3 SEANCES DE TUTORAT DEMANDEES PAR LE GROUPE OU CONVOQUEES PAR LE MEDIATEUR 3 X 20 MINUTES ENVIRON, SOIT 1 H X 7 GROUPES	7H TD
SOUS-TOTAL	32,5H TD
NOMBRE D'HEURES EN DIALOGUE	
CORRESPONDANCE PAR EMAIL AVEC LES GROUPES, ENVIRON 1 HEURE PAR GROUPE SUR L'ANNEE X 7 GROUPES	EQUIV 4H TD
SOUS-TOTAL	4H TD
TOTAL	36,5H TD

N.B. Cette charge horaire correspond à peu près aux 36H TD actuelles en présentiel en PE2.

- Tout groupe nécessite donc 15H TD en présentiel en classe + 2,5H TD de tutorat + 0,5H TD de dialogue.
- Une classe qui ne comporte que 4 groupes, par exemple, nécessiterait donc 15H TD en présentiel + 4 X 3H TD, soit 27H TD au total.

EVALUATION

Auto-évaluation tout au long de l'année.

Evaluations avec le médiateur : le projet et les travaux afférents.

Bilans en fin d'année : bilans individuels, bilans en mini-groupes, bilan de la formation.

MEDIAS

CHOIX DES MEDIAS

- CD-ROM : programmes d'apprentissage linguistiques avec autocorrection.
En anglais, on peut à l'heure actuelle préconiser deux CD-ROM :
 - *Issues in English* .
 - *Citizen of the World*.
- INTERNET
 - sites d'apprentissage linguistiques avec autocorrection ;
 - sites traitant de sujets de civilisation ;
 - pour les PE2, dans l'optique de leur projet de leçon, des sites traitant de pédagogie, etc.
- PHOTOCOPIES DE COURS : articles de journaux, exercices, etc. (problème de droits d'auteur à résoudre).
- UN LIVRE DE VOCABULAIRE : chaque apprenant sera invité à acheter un livre de vocabulaire. Des tests, avec autocorrection, lui seront soumis par Email afin d'encourager et d'entretenir la continuité dans l'acquisition lexicale.
- INTRANET IUFM : exercices permettant aux apprenants de préparer le concours.
- FORUM SUR INTRANET
Débats asynchrones sur des problèmes touchant aux points suivants :
 - l'apprentissage de la langue étrangère – "tuyaux" ;
 - le mal-être du PE1/PE2 (!) ;
 - les réactions aux stages, etc.
- EMAIL

JUSTIFICATION DU CHOIX DES MEDIAS

Divers niveaux de difficulté

Plusieurs médias ont été choisis afin d'offrir aux apprenants l'accès à **une grande gamme de niveaux de difficulté dans la langue choisie**.

L'apprenant faible, en anglais, par exemple, travaillera au Niveau 2 du CD-ROM *Issues in English*. Le médiateur l'aiguillera vers des sites web offrant des exercices adaptés à ses compétences. Des photocopies d'articles de journaux ou d'exercices pourront lui être remises lors des séances de tutorat afin de l'aider en dehors des plages d'études en salle informatique libre accès. Le Forum sur Intranet de l'IUFM offrira à l'apprenant l'occasion de comparer ses progrès avec ses pairs. Les quiz envoyés par Email par le médiateur serviront à l'interpeller régulièrement sur ses progrès. Des exercices sur l'Intranet de l'IUFM lui permettront de se confronter à des sujets de concours **sous forme d'examens blancs**.

Multiplicité des médias

"Chaussure à son pied"

La diversité des médias proposés permet aux apprenant de trouver celui ou ceux qui lui conviennent le mieux. La diversité des médias stimule également l'intérêt de l'apprenant en lui offrant le contenu d'un sujet quelconque sous différentes formes et l'aidant, de ce fait, dans la mémorisation de ce même sujet.

Un dialogue étroit entre l'apprenant et le médiateur

A l'heure actuelle, un cours de langues en présentiel réunit une trentaine d'étudiants avec l'enseignant pendant 3 heures. Dans cette configuration, chaque étudiant de la classe ne dispose en moyenne que de **6 minutes** au grand maximum pour pratiquer la langue en direct avec l'enseignant. Cependant, comme nous le savons tous, certains étudiants prennent plus aisément la parole en cours et, de ce fait, les plus timides ne s'expriment jamais. Le système de tutorat préconisé dans l'autoformation guidée vise à balayer ce problème en instaurant une relation plus étroite entre l'apprenant et le médiateur.

Un dialogue étroit entre apprenants

Le travail en mini-groupes, contrôlé à distance par le médiateur, doit aussi inciter des échanges dans la langue étrangère entre les 3 ou 4 personnes qui composent le groupe. Les apprenants seront encouragés à prendre conscience de la valeur de l'apprentissage auprès de leurs pairs (*peer learning*).

"Plus qu'un doigt qui appuie sur un bouton"

Combien de fois le travail de l'enseignant dans un cours de l'ange classique se résume simplement à appuyer sur un bouton pour déclencher un enregistrement et ensuite à contrôler par une série de questions la compréhension de seulement un ou deux des étudiants dans la classe ? A vrai dire, ce contrôle de la compréhension ne nécessite même pas la présence d'un enseignant.

Dans l'apprentissage autonome, ce type d'exercice est conçu sous forme de QCM dans une page web de l'Intranet de l'IUFM. L'exercice est géré entièrement par l'apprenant lui-même qui, en outre, dispose de tout le temps qui lui est nécessaire pour revenir sur telle ou telle difficulté rencontrée dans l'exercice, sans le regard parfois sclérosant de ses pairs.

Un programme sur mesure

En somme, l'apprenant contrôle lui-même l'avancement de son apprentissage, choisissant tel ou tel exercice en fonction de ses besoins et de ses capacités. Ainsi, l'apprenant faible, par exemple, se servira pleinement des moyens à sa disposition ; le médiateur l'y encouragera. L'apprenant plus fort, par contre - guidé par les conseils du médiateur - ne se servira, lui, que des quelques exercices qui lui conviennent.

EQUIPEMENT

SALLES

Salle libre accès

Option grande salle

Salle ouverte en permanence, 8h–20h, cinq jours par semaine, à tous les étudiants de l'IUFM, et non seulement aux apprenants du programme d'autoformation. Il faut que chaque centre conçoive la taille de cette salle (nombre de PC) en fonction du nombre d'utilisateurs prévus. La salle serait animée en permanence par deux personnes probablement (2 X 30H de service).

Option petite salle

Pour une petite salle - dans les centres locaux de Bourg-en-Bresse et de Saint-Etienne, par exemple - il conviendrait d'instaurer le système qui existe dans la salle informatique 009 à Lyon, où l'étudiant emprunte la clef de la salle à l'accueil en échange de sa carte d'identité.

Salle de tutorat

Cette salle sera de la taille d'un bureau, permettant d'accueillir le médiateur et une groupe de quatre personnes.

Salle de formation informatique

La salle de formation informatique doit être équipée de **15 PC**, ceci afin d'accueillir une classe entière à raison de deux apprenants par poste pour une classe de 28 personnes.

N.B. Tous les postes informatiques sont à équiper de DEUX casques permettant à deux apprenants de partager l'écoute d'un fichier sonore ou vidéo.

MATERIELS

Salle libre accès

Option grande salle, ouverte à tous les étudiants de l'IUFM : X postes

Option petite salle *, réservée aux apprenants du programme d'autoformation :

- Lyon : 15 postes
- Bourg-en-Bresse : 5 postes
- Saint-Etienne : 5 postes

* Il conviendrait de prévoir un système de planning mural à l'extérieur de la petite salle qui permettrait à un apprenant ou à un groupe d'apprenants de réserver à l'avance un ou plusieurs postes.

N.B. Tous les postes informatiques sont à équiper de DEUX casques.

Salle de tutorat

- PC équipé de haut-parleurs et d'un lecteur DVD
- moniteur vidéo
- magnétoscope
- magnétophone
- tables et chaises

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

La lancement d'un programme d'apprentissage en autonomie guidée suppose au préalable **la conception du programme d'études et la mise en place des médias correspondants** (voir p16).

LE PROGRAMME D'ETUDES ET SA MISE EN PLACE

Le programme est réalisé par une équipe de conception composée de diverses personnes * :

ORGANISATEUR	- contrôle l'efficacité du programme, les délais, le budget (sans pouvoir spécifique sur les concepteurs). - peut également faire partie de l'équipe de concepteurs.
CONCEPTEUR(S)	rédigent le programme, adaptent du matériel existant, conçoivent des exercices, etc.
PRODUCTEUR MEDIAS	apporte des compétences particulières dans le domaine de l'informatique et de l'audiovisuel.
CONSEILLER PEDAGOGIQUE	aiguille l'équipe vers les meilleures stratégies éducatives pour le public concerné (analyse des objectifs, choix des médias, évaluation du programme).
CORRECTEUR/EDITEUR	aide pour la présentation des textes, l'homogénéité des documents, la gestion des problème de droits d'auteur, etc.
CONCEPTEUR GRAPHIQUE	conseils pour la mise en page, la typographie, les illustrations du programme, etc.
SECRETAIRE/COORDONNATEUR	gestion de la communication au jour le jour entre les membres de l'équipe.

* Préconisation de Rowntree (1990) pour la constitution d'une équipe en vue de la conception d'un programme d'apprentissage en autonomie guidée.

A titre d'exemple, voir la composition d'équipes sur le site de la Télé-université de Québec :

<http://www.telug.quebec.ca/webtelug/connaitre/structures.html#1>

Voir aussi, à titre de comparaison, le site de l'Université de Laval, au Canada :

<http://www.ulaval.ca/dgfc/distance/bdis.html>

FORMATION DES MEMBRES DE L'EQUIPE DE CONCEPTION

La mise en œuvre du programme suppose une formation permettant aux membres de l'équipe d'acquérir les compétences requises pour la conception d'un programme d'apprentissage en autonomie guidée.

FORMATION DES MEDiateURS PEDAGOGIQUES

La formation au rôle de médiateur pédagogique passe avant tout par une **sensibilisation à la communication** : le choix des moyens à adopter et leur exploitation. De ce fait, il est souhaitable qu'une partie de cette formation se déroule, dans la mesure du possible, en autonomie guidée. Dans cette configuration, les futurs médiateurs **se trouveront eux-mêmes dans un rôle d'apprenants** ayant à construire leur propre apprentissage, aidés et aiguillés dans ce travail par un responsable de la formation agissant ponctuellement en médiateur pédagogique auprès d'eux.

N.B. Les tâches de concepteur et de médiateur sont bien distinctes. Un médiateur peut, par exemple, diriger un programme qu'il n'a pas conçu. Inversement, rien n'empêche, bien sûr, le concepteur d'un programme d'agir par la suite en tant que médiateur du même programme.

CALENDRIER

Une année académique complète semble nécessaire pour des sessions de formation par intermittence aussi bien pour les concepteurs du programme que pour les médiateurs pédagogiques.

REFERENCES

Rowntree, Derek (1990) : *Teaching through Self-Instruction*, pp.21-22, London, UK : Kogan Page